



Programme de rétablissement des boisés après la tempête - Lignes directrices pour la présentation d'une demande

Le 21 mai 2022, un derecho, une ligne étroite de vents intenses atteignant 190 km/h, a causé des dommages considérables aux forêts de l'est de l'Ontario, de la Ville d'Ottawa vers l'est, en passant par les municipalités de Clarence-Rockland, Alfred et Plantagenet, Champlain et Hawkesbury Est.

Un partenariat avec le gouvernement du Canada soutient le Programme de rétablissement des boisés après la tempête derecho de mai 2022.

Ce programme est basé sur le succès de longue date des programmes de plantation d'arbres et de ressources pour les boisés de la Conservation de la Nation Sud (CNS), qui offrent des conseils gratuits sur la gestion des lots boisés privés, soutiennent la création de plans de gestion forestière, et fournissent un financement à coûts partagés pour aider à trouver, planter et entretenir les semis d'arbres.

Ce programme de reboisement finance le nettoyage de la tempête et la préparation des terrains en vue de la plantation d'arbres, dans le but de restaurer la forêt, d'accroître sa résilience grâce à la biodiversité et de séquestrer le carbone.

Les coûts d'entretien futurs et le remplacement des arbres sont à la charge du propriétaire.

Le cadre de gestion comprend une visite de la propriété de chaque propriétaire foncier intéressé et admissible afin de déterminer les objectifs spécifiques au site, la préparation d'une prescription sylvicole par un professionnel forestier qualifié, un plan de plantation d'arbres et des évaluations de survie, tous basés sur une évaluation spécifique au site. La CNS, au nom des propriétaires fonciers, administrera tous les travaux de restauration de la forêt.

L'objectif du projet est de maintenir ou d'améliorer le potentiel de stockage du carbone de ces zones forestières tout en renforçant la biodiversité et la résilience face au changement climatique.

Candidats éligibles

Les propriétaires de lots boisés, d'une superficie minimale de 4,0 hectares, dans la Ville d'Ottawa et les Comtés unis de Prescott et Russell, touchés par la tempête derecho de mai 2022.

- Les demandes seront traitées en fonction du propriétaire inscrit, du rôle d'imposition et/ou du numéro d'identification de la propriété (NIP).
- Les propriétaires fonciers doivent être prêts à conclure une entente de préparation du site et de plantation d'arbres avec la CNS.

Remarque : Le financement est limité et l'approvisionnement en semis d'arbres dépend de leur disponibilité. Les travaux seront donc attribués selon l'ordre d'arrivée des demandes. Les propriétaires fonciers en surplus seront placés sur une liste d'attente.





SOUTH NATION
CONSERVATION
DE LA NATION SUD

Coûts admissibles

- Permis et approbations
- Fournitures et matériaux directement liés à l'accès au site pour le nettoyage ou la préparation (c.-à-d. gravier, ponceaux, etc.)
- Main-d'œuvre et équipement contractuels

Coûts non admissibles

- Main-d'œuvre ou machines utilisées par le demandeur, les membres de sa famille ou son entreprise
- Taxes (c.-à-d. TVH)

Financement

- 100 % des fournitures, des matériaux, de l'équipement de l'entrepreneur et de la main-d'œuvre (avant taxes)
- Plantation d'arbres subventionnée. Coûts pour le propriétaire foncier : 0,46 \$ par semis de conifère et 0,70 \$ par semis de feuillu, jusqu'à un maximum de 5 000 \$.

Remarque : Le reboisement est obligatoire pour pouvoir bénéficier du financement des services professionnels et de la préparation du site.